

Association Régionale des Cours Professionnels de la Pharmacie



Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre
des catégories d'actions suivantes :

- Actions de formation
- Actions de formation par apprentissage

L'ARCPP accompagne depuis 74 ans les Pharmaciens d'officine et hospitaliers pour former par le système de l'alternance leurs futurs collaborateurs au métier de préparateur en pharmacie.

Les alternants sont encadrés par une équipe pédagogique composée pour 92% de Professionnels officinaux Pharmaciens et Préparateurs en pharmacie.

L'expérience du centre de formation de l'ARCPP et l'expertise de notre équipe de Professionnels Formateurs permettent de lier continuellement l'enseignement théorique et les applications de terrain et d'assurer pour les apprenants des 3 sites de formation un suivi pédagogique de qualité.

3 SITES DE FORMATION ARCPP

Nos sites de formation assurent une décentralisation géographique.

L'ARCPP, dont le siège est situé à Villeneuve d'Ascq possède également deux antennes à Valenciennes et à Le Portel.

Le diplôme de Préparateur en Pharmacie Hospitalière permet, par une année complémentaire, dispensée à l'Institut Gernez-Rieux (IGR) du CHU de Lille, de se spécialiser et d'exercer en pharmacie hospitalière.

Tel : 03 20 44 44 83 Email : secretariat.pph@chru-lille.fr

ARCPP VALENCIENNES

Lycée du Hainaut
1 avenue Villars
59300 Valenciennes
valenciennes@arcpp.org
03 20 59 17 17

ARCPP LE PORTEL

8 rue Monseigneur
Haffreingue
62480 Le Portel
contact@arcpp.org
03 20 59 17 17

ARCPP VILLENEUVE D'ASCQ

49 avenue du pont de bois
BP 60272
59665 Villeneuve d'Ascq
contact@arcpp.org
03 20 59 17 17

RETROUVEZ NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX ET NOTRE SITE WEB



Arcpp - CFA de la pharmacie



[arcpp_](#)



www.arcpp.org



UN RÉFÉRENT HANDICAP EST AU SERVICE DES APPRENTIS EN SITUATION DE HANDICAP : ÉVALUATION DES BESOINS, ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ. VOUS POURREZ CONSULTER LE REGISTRE D'ACCESSIBILITÉ DISPONIBLE DANS CHAQUE SITE DE FORMATION

LA FORMATION

LE DEUST PRÉPARATEUR / TECHNICIEN EN PHARMACIE

La réingénierie du diplôme du BP préparateur en pharmacie a conduit à la création en 2021 du DEUST* Préparateur/ Technicien en pharmacie.

Un partenariat entre la faculté de pharmacie de Lille et l'ARCPP permet d'ouvrir cette nouvelle diplomation en 2 ans à la rentrée 2022.

Une réflexion est toutefois toujours d'actualité pour faire évoluer cette qualification professionnelle vers un parcours de 3 ans en licence professionnelle.

6 BLOCS DE COMPÉTENCES

 Gérer la demande de produit pharmaceutique et accompagner la personne dans sa prise en charge

 Travailler en équipe pluri professionnelle et traiter les informations liées aux activités pharmaceutiques

 Agir en matière de prévention

 Gérer des flux des pharmaceutiques

 Se situer en tant que professionnel de santé

 Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

NIVEAU DU DIPLÔME :

Le DEUST est un diplôme de niveau 5 : Bac +2

Ce diplôme permet de valider des ECTS* et ainsi d'intégrer le parcours LMD (Licence Master Doctorat)

DURÉE DE LA FORMATION :

965 heures sur 2 ans

480 heures la première année, 485 heures la deuxième année

RYTHME DE LA FORMATION :

En choisissant le DEUST préparateur / technicien en pharmacie vous choisissez la formation par l'alternance.

16H de cours par semaine au centre de formation : 2 jours

Le reste du temps en officine : 19h

Durée hebdomadaire totale de travail : 35H

*Retrouvez toutes les informations sur l'alternance sur le site
<https://www.alternance.emploi.gouv.fr>*

HORAIRES DE FORMATION :

Villeneuve d'Ascq : 8H30 - 12H30 / 13H30 - 17H30

Valenciennes : 8H00 - 12H00 / 13H00 - 17H00

Le Portel : 8H30 - 12H30 / 13H30 - 17H30

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Pour les – de 30 ans en contrat d'apprentissage, inscription sur le site : www.parcoursup.fr

Pour les + de 30 ans en contrat de professionnalisation : Inscription hors Parcoursup : Prendre contact directement avec l'ARCPP.

L'inscription au DEUST Préparateur / Technicien en pharmacie se fait via la plateforme Parcoursup.

La plateforme est ouverte aux inscriptions aux alentours du 20 Janvier.

Une commission de sélection validera ou non les candidatures des futurs apprenants.

LES CONDITIONS D'ADMISSION :

- Être titulaire d'un Baccalauréat et respecter les attendus qui seront inscrits sur Parcoursup
- Remplir les conditions relatives aux résultats et compétences académiques qui composent les critères généraux d'examen des vœux
- Signer un contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation dans une pharmacie d'officine ou hospitalière.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Contrôle en cours de formation (CCF) + partiels semestriels

L'ARCPP est partenaire des facultés de Pharmacie de Lille et d'Amiens pour le développement du projet d'universitarisation de la formation.



LES PRÉREQUIS

ATTENDUS DEUST PRÉPARATEUR / TECHNICIEN EN PHARMACIE



Disposer d'une bonne maîtrise des compétences attendues en sciences et /ou technologie : sciences de la vie - chimie - physique - mathématiques



Disposer de compétences de communication dans l'expression orale et écrite en français



Disposer de compétences méthodologiques et comportementales



Savoir s'organiser dans le travail personnel et collectif



Savoir développer le contact, savoir être à l'écoute

CRITÈRES GÉNÉREAUX D'EXAMEN DES VOEUX

Une commission de sélection se réunira pour valider ou non les demandes d'inscription sur parcoursup. Cette commission se basera sur les résultats académiques obtenus ainsi que sur certaines compétences acquises.

RÉSULTATS ACADÉMIQUES :

- Résultats de 1ère et terminale : Notes de physique-chimie, de mathématiques, de biologie, de sciences de la vie et de la terre et des matières ayant trait à la science et à la biologie et notes en langues.
- Notes obtenues aux deux épreuves écrites anticipées du baccalauréat concernant les spécialités des matières citées précédemment ainsi qu'aux épreuves anticipées du baccalauréat - Notes en français (écrit et oral)
- Pour les candidats en réorientation :
 - Résultats obtenus des épreuves du baccalauréat et dans les formations universitaires suivies
 - Notes obtenues dans l'enseignement supérieur (pour les étudiants en réorientation).

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES :

- Acquis méthodologiques et savoir faire
- Savoir être
- Motivation, connaissance de la formation, connaissance du projet
- Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

LE MÉTIER DE PRÉPARATEUR / TECHNICIEN EN PHARMACIE CE QU'IL FAUT SAVOIR !

SON RÔLE ET SES MISSIONS

À L'OFFICINE

Le préparateur / technicien en pharmacie est un acteur majeur et reconnu dans le secteur de la santé publique.

Possédant de solides connaissances en pharmacologie, il est en mesure, toujours sous le contrôle d'un pharmacien, de délivrer les médicaments prescrits sur ordonnance ou en vente libre et de conseiller et accompagner le patient dans la prise de son traitement. Il assure également son rôle de conseiller dans la vente de produits de parapharmacie ou dans la délivrance et/ou de la mise en place à domicile de certains dispositifs médicaux (matériel médical).

Il est en charge de la réception des commandes et de la bonne gestion du stock au sein de l'officine ; Vérification des livraisons, rangement, élimination des médicaments périmés.

Il peut également être chargé de préparer les doses à administrer ou de réaliser des préparations, bien que cette activité se fasse de moins en moins en officine mais plutôt dans les établissements spécialisés.

Le préparateur / technicien en pharmacie peut se voir confier la gestion d'un rayon ou d'une gamme de produits, dans ce cas il pourra gérer les achats fournisseurs, négocier les remises auprès des représentants de laboratoires pharmaceutiques, s'occuper du merchandising et de l'organisation d'animations commerciales.

La fonction commerciale et d'accueil des clients implique la position debout presque en permanence.

Si le préparateur / technicien en pharmacie travaille surtout en officine, il peut également exercer à l'hôpital ou encore dans l'industrie.

EN MILIEU HOSPITALIER

Le préparateur délivre les médicaments aux différents services de l'hôpital. Il vérifie les interactions médicamenteuses éventuelles et les posologies.

Il est aussi chargé des achats, des préparations des dispositifs médicaux stériles ainsi que des préparations des médicaments radiopharmaceutiques et anti-cancéreux. Il peut également jouer un rôle de conseil, d'encadrement et de formation.

QUALITÉS REQUISES



Savoir communiquer



Posséder d'excellentes qualités d'écoute



Être concentré, méthodique et rigoureux



Faire preuve d'empathie

LA FORMATION CONTINUE À L'ARCPP LES CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

LE CQP DERMOCOSMÉTIQUE PHARMACEUTIQUE

La formation est dispensée au siège de l'ARCPP, à Villeneuve d'Ascq.

Ce CQP s'adresse aux collaborateurs de la Pharmacie qui sont habilités à la délivrance du médicament au public salariés en activité dans une pharmacie d'officine. La formation est dispensée au siège de l'ARCPP, à Villeneuve d'Ascq.

Le titulaire de ce CQP gère, anime et développe les rayons hygiène et dermocosmétique à l'officine.

Il peut :

- Proposer et vendre des solutions de traitement ou de prévention, dans le respect de la réglementation
- Apporter un conseil expert et personnalisé aux clients grâce à l'analyse des besoins
- Conseiller le patient lors de la délivrance de la prescription dermatologique
- Élaborer et mettre en œuvre la politique commerciale du rayon dermocosmétique.

Contact : Cathy BRISSEZ 03 20 59 17 17 c.brissez@arcpp.org

LE CQP DISPENSATION DU MATÉRIEL MÉDICAL À L'OFFICINE

La formation sera dispensée au siège de l'ARCPP, à Villeneuve d'Ascq à partir de Janvier 2023.

Ce CQP s'adresse aux titulaires du diplôme de préparateur en pharmacie ou du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie, salariés en activité dans une pharmacie d'officine.

Il permet aux pharmaciens et préparateurs en pharmacie

- D'acquérir une formation complémentaire sur les pathologies prises en charge dans le cadre du maintien et des soins à domicile, leurs traitements et les dispositifs et appareils indispensables à cette prise en charge.
- Donner des compétences leur permettant d'intégrer et participer activement à l'équipe soignante pluridisciplinaire prenant en charge le patient.
- Améliorer ses connaissances pour pouvoir apporter au patient et aux soignants des conseils et des informations concernant la mise en place, l'utilisation et la prise en charge des matériels nécessaires au maintien à domicile des patients, ainsi que l'entretien et le dépannage.
- Maîtriser la réglementation, la tarification et le remboursement des actes pour le maintien à domicile (MAD).
- Analyser l'environnement, les besoins du patient et leur évolutions avec des outils et des méthodes pour faciliter la vie de tous les jours .

Contact : Louise SYSSAU 03 20 59 17 17 l.syssau@arcpp.org

LA GALERIE PHOTOS



AU LABORATOIRE CFA DE VALENCIENNES



PROFESSIONNELS FORMATEURS EN TRAVAUX PRATIQUES



ESPACE DÉTENTE CFA VILLENEUVE D'ASCQ



PHARMACIE PÉDAGOGIQUE



SALLES DE FORMATION